

GUIDE DE TRI

Service à la clientèle : 1-888-280-8111

Guide de tri en ligne : www.iwmc.pe.ca

RECYCLABLES

SAC BLEU N° 1

Journal
Une histoire à succès à l'île!

UTILISEZ DES SACS BLEUS • Les matières recyclables doivent être propres et sèches.
TRANSPARENTS SEULEMENT! • Assurez-vous que les sacs bleus sont bien attachés.

SAC BLEU N° 2

Plastiques ayant les symboles :

MÉTAL

ALUMINIUM

VIDE

PLACEZ LES ARTICLES INDIQUÉS CI-DESSOUS À CÔTÉ DE VOS SACS BLEUS

SACS EN PAPIER ET CARTON ONDULÉ (aplatis et empaquetés)

GROS ARTICLES DE MÉTAL

- ✓ articles multiples en paquets (mâts de tente, tringles à rideaux, etc.)
- ✓ pas plus de 4 pieds et de 50 livres
- ✓ démonter les gros articles
- ✗ pas de bouteilles ni de réservoirs de propane; pas d'articles contenant des substances appauvrissant la couche d'ozone (ex. fréon)

COMPOST

Déchets alimentaires (y compris les os et les coquilles)

Papiers souillés par la nourriture, serviettes en papier, mouchoirs, sacs en papier pour aliments, papier d'emballage (non métallique/non brillant)

CONSEIL :
SERVEZ-VOUS DE BOÎTES DE CARTON VIDES POUR RAMASSER LES RESTES DE NOURRITURE

Marc de café et filtres, sachets de thé, débris de cour et de jardin

IL EST PRÉFÉRABLE DE NE PAS UTILISER DE SACS!

Si vous devez utiliser des sacs :

- ✓ il est préférable d'utiliser des sacs en papier
- ✓ les sacs compostables doivent être identifiés par

PAS DE plastique
PAS DE métal
PAS DE verre
DANS LE BAC À COMPOST

✗ NE PAS UTILISER DE SACS EN PLASTIQUE !!

DÉCHETS

Plastiques non recyclables sans symboles ou avec les symboles $\triangle 6$ et $\triangle 7$

IL EST PRÉFÉRABLE DE NE PAS UTILISER DE SACS!

Si vous devez utiliser des sacs :

- ✓ utilisez des sacs transparents
- ✗ pas de sacs bleus
- ✗ pas de sacs en papier
- ✗ pas de sacs opaques

N'UTILISEZ PAS de sacs opaques

MATIÈRES EXCÉDENTAIRES : Lorsque votre bac est plein, les éboueurs accepteront jusqu'à **DEUX** contenants ouverts rigides, sacs supplémentaires ou gros articles placés **À CÔTÉ** du bac approprié. Si vous avez recours à des sacs, utilisez des sacs en papier pour le **COMPOST** et des sacs en plastique clairs et transparents pour les **DÉCHETS**. *Tous les articles excédentaires, y compris les sacs additionnels et les contenants placés à côté des bacs, doivent peser moins de 50 livres et mesurer moins de 4 pieds.*

ÉLIMINATION SPÉCIALE

JAMAIS RAMASSÉS EN BORDURE DE RUE

RÉSERVOIRS DE PROPANE

30 livres ou moins : Programme d'échange de réservoirs de propane ou CCWW*

Plus de 30 livres : Vendeur de propane

Cylindres: CCWW*

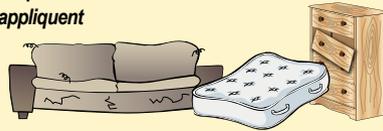
Pour les entreprises seulement, les cylindres sont acceptés aux CCWW* et des frais d'élimination s'appliquent.



GROS MEUBLES

Les articles plus larges que 4 pieds ou plus lourds que 50 livres sont acceptés aux CCWW* **GRATUITEMENT**

Entreprises : des frais d'élimination s'appliquent



GROS ÉLECTROMÉNAGERS

Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE**



PNEUS

Retournez-les au lieu d'achat ou apportez-les au CCWW*.

Les pneus sans jantes sont **GRATUITS**



CARTOUCHES D'IMPRIMANTE

Acceptées **GRATUITEMENT** au CCWW* et chez la plupart des détaillants en électronique. Recherchez « Printer Cartridges » à www.iwmc.pe.ca/sort pour plus de renseignements.



DÉCHETS DANGEREUX

RÉSIDENTS : Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE** – Doivent être dans le contenant original scellé. Les jerricans et les autres contenants doivent être laissés au centre de collecte avec leur contenu.

ENTREPRISES : Les entreprises doivent se débarrasser de leurs déchets dangereux par l'entremise d'une compagnie de transport de déchets dangereux. Visitez www.iwmc.pe.ca/commercial pour plus de renseignements.

- carburant (essence, kérosène, etc.)
- silicone, calfeutrage, adhésifs
- aérosols (avec contenu)
- produits d'hygiène et de beauté

- pesticides, herbicides, insecticides
- articles contenant du mercure
- médicaments pour animaux
- produits de nettoyage et plus



PROGRAMMES DE GESTION

BATTERIES D'ACCUMULATEURS AU PLOMB DE VÉHICULES

Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE**. Aussi acceptées au lieu d'achat ainsi qu'aux comptoirs de retour de bouteilles autorisés.

AMPOULES

Tous les types d'ampoules retirées des appareils sont acceptés **GRATUITEMENT** au CCWW*.

Téléphonez à l'avance pour plus de 16 ampoules.

Visitez le www.productcare.org pour les lieux de dépôt et les instructions d'élimination.

MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE, MÉDICAMENTS EN VENTE LIBRE ET PRODUITS NATURELS

RÉSIDENTS : Retournez-les aux pharmacies participantes. Pour des instructions d'élimination et les lieux de dépôt, visitez le www.healthsteward.ca/returning-medications

ENTREPRISES : Recherchez « Medication » à www.iwmc.pe.ca/sort

OBJETS MÉDICAUX POINTUS ET TRANCHANTS (aiguilles, seringues, lancettes, Epi-pens)

RÉSIDENTS : Procurez-vous un contenant pour objets pointus et tranchants aux pharmacies participantes. Lorsque le contenant est plein, retournez-le à la pharmacie. Pour des instructions d'élimination et des lieux de dépôt, visitez le www.healthsteward.ca/returning-medical-sharps

ENTREPRISES : Recherchez « Medical Sharps » à www.iwmc.pe.ca/sort

FLUIDES AUTOMOBILES (contenants de moins de 50 L)

Huiles, contenants et filtres; antigels pour véhicules automobiles et contenants; lubrifiants et nettoyeurs pour freins en aérosol. Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE** ou retournez-les aux installations de récupération indiquées à www.uoma-atlantic.com

PEINTURES, TEINTURES ET CONTENANTS VIDES

Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE**; des exceptions s'appliquent. Visitez www.productcare.org pour les limites, les lignes directrices et d'autres lieux de dépôt.

PILES RECHARGEABLES ET NON RECHARGEABLES

Acceptées **GRATUITEMENT** aux CCWW*. Visitez le www.appelarecycler.ca pour les instructions d'élimination et d'autres lieux de dépôt. Les batteries e-Mobilité sont seulement acceptées chez les détaillants participants.



ÉQUIPEMENT ET APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE**. Téléphonez à l'avance si vous apportez plus de 25 articles. Pour des lieux de dépôt additionnels, visitez : www.recycleMyelectronics.ca/pei/where-can-i-recycle

- Purificateurs d'air portatifs (pas les climatiseurs)
- Appareils pour les planchers, les vêtements et les tapis
- Appareils de comptoir
- Appareils de soins personnels
- Appareils de mesure du temps et du poids
- Ordinateurs et accessoires d'ordinateur
- Téléphones et téléavertisseurs
- Téléviseurs et écrans
- Photocopieurs, imprimantes, numériseurs et équipement de bureau multifonctionnel
- Appareils audio/vidéo portatifs, de maison ou de véhicule et accessoires connexes
- Lecteurs électroniques
- Système de localisation GPS
- Appareils et accessoires de jeux vidéo



Pour une liste complète d'articles, faites une recherche dans le *guide de tri* à l'adresse www.iwmc.pe.ca/sort ou visitez www.recycleMyelectronics.ca/pei/what-can-i-recycle

* CCWW = CENTRE DE COLLECTE WASTE WATCH